

Ligne à Grande Vitesse Paris/Orléans/Clermont-Ferrand/Lyon

Réflexions formulées par le Comité directeur de l'Association des Maires du Loiret lors de sa réunion du 8 décembre 2011

Devant l'importance fondamentale de ce projet structurant pour le département, le Comité directeur de l'Association des Maires du Loiret (AML) a souhaité inscrire la Ligne à Grande Vitesse Paris/Orléans/Clermont-Ferrand/Lyon à l'ordre du jour de sa réunion du 8 décembre 2011. La position des élus locaux étant partagée sur ce thème, les membres du Comité directeur n'ont pas voulu se prononcer en faveur de tel ou tel scénario mais ont longuement débattu du sujet et souhaitent communiquer un certain nombre de réflexions à la Commission Particulière du Débat Public.

- Tous les membres du Comité directeur de l'AML s'accordent sur les retombées économiques incontestables et les enjeux majeurs en matière d'aménagement du territoire que comporte un tel projet pour les départements desservis. Ils insistent toutefois sur le fait que l'impact pour le Loiret sera complètement différent selon que le département est seulement traversé par la LGV ou au contraire qu'un arrêt est prévu sur son territoire, ce qui ne coule pas de source pour tous les tracés.
- Le Comité directeur estime que le dossier d'information disponible ne permet pas véritablement d'exprimer une préférence entre les différents scénarii. Certains élus pensent notamment qu'il est impératif, pour pouvoir trancher, de connaître précisément :
 - les arrêts prévus pour chaque scénario, et notamment dans le Loiret ;
 - la fréquence de la desserte ;
 - les interconnexions avec les autres lignes traversant le département.
- L'aspect environnemental doit bien sûr occuper une place de premier plan dans la décision, d'autant que les couloirs à déterminer représentent une emprise très importante. Il serait aberrant de dépenser de l'énergie, du temps et des moyens financiers dans la mise en place de plans *Natura 2000* et de ne pas en tenir compte en traversant sans précautions environnementales un milieu naturel particulièrement riche.
- Le Comité directeur insiste sur la nécessité de tirer le meilleur parti possible du réseau existant et d'entretenir aux côtés de la LGV un maillage ferroviaire de qualité. A cet égard, il n'est pas possible de séparer le présent débat de la question du cadencement qui a entraîné un changement profond des horaires de trains et des arrêts sur la ligne Paris/Orléans notamment. Autrement dit, quel intérêt pour les élus locaux de s'investir dans des projets à grande vitesse qui, par définition, concernent peu de gares si ces dernières voient par ailleurs de moins en moins de trains issus du réseau « normal » s'y arrêter, incitant les passagers potentiels à prendre leur voiture plutôt que de recourir aux transports en commun ?